



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
MUNICIPALES  
DE LA VILLE DE LIBOURNE**

Envoyé en préfecture le 29/01/2019  
Reçu en préfecture le 29/01/2019  
Affiché le 30/01/2019  
ID : 033-213302433-20190123-CRSOMM19\_01-AU

**SÉANCE DU 23 JANVIER 2019**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35**  
**Date de convocation: 17 janvier 2019**

L'an deux mille dix-neuf le vingt trois janvier à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

**Présents :**

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller Municipal délégué, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUCHEAU, Conseillère municipale déléguée, Alain HERAUD (à partir de la délibération n°19-01-02), Conseiller Municipal, Jean-Paul GARRAUD, Conseiller municipal, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

**Absent excusé :**

Alain HERAUD (délibération n°19-01-01)

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Annie CONTE (pouvoir à Agnès Séjournet), Noureddine BOUACHERA (pouvoir à Philippe Buisson), Christophe DARDENNE (pouvoir à Rodolphe Guyot)

-----  
Madame Sandy Chauveau a été nommée secrétaire de séance  
-----

**COMPTE RENDU SOMMAIRE  
DE LA SÉANCE DU MERCREDI 23 JANVIER 2019**

Lors de cette séance, le Conseil municipal, dûment convoqué, a :

- désigné le secrétaire de séance : Madame Sandy Chauveau
- donné quitus à Monsieur le Maire pour les décisions prises en vertu de la délibération consentie le 18 avril 2014, modifiée par celles du 15 décembre 2014, du 21 novembre 2016 et du 15 mars 2018 (délibération n°19-01-01)

**-Nombre de conseillers présents ou ayant donné pouvoir pour la délibération**

**n°19-01-01 : 34**

**-Nombre de conseillers présents ou ayant donné pouvoir de la délibération n°19-01-02 à la délibération n°19-01-08 : 35**

Le Conseil Municipal a adopté les délibérations suivantes :

**Par 32 voix pour et 3 voix contre (Messieurs Christophe GIGOT, Jean-Paul GARRAUD et Gonzague MALHERBE), le Conseil Municipal a adopté la délibération suivante :**

## RECONVERSION DES CASERNES

Rapporteur : Madame Laurence ROUEDE

Envoyé en préfecture le 29/01/2019  
Reçu en préfecture le 29/01/2019  
Affiché le   
ID : 033-213302433-20190123-CRSOMM19\_01-AU

-19-01-02 : Prorogation de la promesse unilatérale de vente conclue entre la commune de Libourne, La Cali et la société Financière Vauban en vue de la cession des casernes Lamarque et Proteau

**Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité les délibérations suivantes :**

### PERSONNEL

Rapporteur : Madame Laurence ROUEDE

-19-01-03 : Modification du tableau des effectifs : créations et suppressions de postes

-19-01-04 : Personnel - Affectation d'agents sur les budgets annexes de l'eau et de l'assainissement

-19-01-05 : Personnel - Affectation d'agents sur le budget annexe Régie Autonome du Port de Libourne - St Emilion

### FINANCES

Rapporteur : Monsieur Denis SIRDEY

-19-01-06 : Budget principal : dispositions complémentaires relatives aux opérations en dépense d'investissement avant le vote du budget primitif 2019

### CULTURE

Rapporteur : Monsieur Michel GALAND

-19-01-07 : Soutien à la pratique de la danse: édition 2019 de la fête de la danse à Libourne

-19-01-08 : Attribution de subvention exceptionnelle à la Société Historique et Archéologique de Libourne

### QUESTIONS DIVERSES

-Monsieur Malherbe s'interroge quant à l'installation des gens du voyage sur le parking du magasin Dupoirier.

Monsieur le Maire fait savoir que ce terrain est privé et que la Ville a conseillé aux propriétaires d'installer des barrières « anti-intrusions » comme celles présentes aux Dagueys.


-Monsieur Malherbe fait part de ses craintes quant « aux risques de basculement vers le radicalisme » au sein de la Ville en faisant référence notamment, à une association locale et à ses activités.

Monsieur le Maire rappelle « qu'il s'emploie » avec les conseillers municipaux à lutter quotidiennement contre la radicalisation et qu'il n'a aucun doute sur l'association précitée.


La séance a été levée à 20H36.

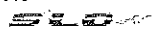
Vu pour être affiché, conformément aux articles L.2121-25 et L.2121-27 du Code Général des collectivités territoriales.

Envoyé en préfecture le 29/01/2019  
Reçu en préfecture le 29/01/2019  
Affiché le   
ID : 033-213302433-20190123-CRSOMM19\_01-AU

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne le 30.01.2019  
Le Maire,  
Philippe BUJSSON 



Pour expédition conforme  
Philippe BUJSSON, Maire  
de la Ville de Libourne.  


Envoyé en préfecture le 29/01/2019  
Reçu en préfecture le 29/01/2019  
Affiché le   
ID : 033-213302433-20190123-CRSOMM19\_01-AU